



L'histoire mouvementée de la principauté de Monaco

*Exposé fait devant la SSN en novembre 2014
par Jacques Daunis*

Un peu d'histoire

La région de Monaco faisait partie de l'Empire romain d'Occident jusqu'à son effondrement en 476. L'endroit a ensuite été occupé et ravagé par les Sarrasins et diverses tribus barbares qui en furent expulsés en 975 et au XI^e siècle, puis de nouveau peuplé par des Ligures. En 1191, l'Empereur romain germanique Henri VI concéda la souveraineté sur Monaco à la ville de Gênes en Italie, d'où sont originaires les Ligures. Or depuis 1125, à la mort d'Henri V décédé sans héritiers directs, deux fractions s'opposent : les Guelfes, partisans d'une indépendance vis à vis de l'empire germanique, se rapprochent de la papauté, tandis que les Gibelins sont partisans de la suprématie de l'institution impériale. Ces derniers à la mort de Lothaire III en 1138 triomphent en installant durablement les Hohenstaufen sur le trône de l'Empire, d'abord Conrad III puis Frédéric Barberousse. En 1215 un détachement de Gibelins commença la construction d'une forteresse sur le rocher de Monaco. La tradition veut que le Guelfe François Grimaldi il Malizia (François la Malice), ne disposant que d'une

petite armée, s'empare en 1297 de cette forteresse par la ruse. Déguisé en moine franciscain (par coïncidence, « monaco » veut dire moine en italien), il pénètre sans attirer la méfiance avec un de ses compagnons (lui aussi vêtu d'une bure de moine) dans la forteresse, puis va ouvrir les portes à ses soldats. De cet épisode seraient nées les premières armes de Monaco : deux franciscains armés d'une épée, franciscains disparus souvent sur le blason actuel (devise : DEO JUVANTE = avec l'aide de Dieu) entouré du collier de l'ordre de Saint-Charles. Mais les guelfes sont



ensuite défaits et François et son cousin Rainier I^{er} de Monaco doivent quitter le 10 avril 1301 la forteresse alors reprise par les Génois. Charles II d'Anjou donne alors en compensation à Rainier I^{er} les châteaux de Villeneuve, de Vence et de Cagnes, les Grimaldi s'exilant en Provence et s'appuyent désormais sur le Roi de France. Rainier I^{er} se met au service de Philippe le Bel et commande même une flotte de galères. Il est ensuite nommé grand amiral de France. C'est lui qui fonde la dynastie Grimaldi qui servira fidèlement la monarchie française durant les siècles qui suivront. L'autorité des Grimaldi est définitivement reconnue en 1314, date à partir de laquelle Charles Grimaldi porte le titre de seigneur de Monaco, même s'il n'y règne qu'à partir de 1331. En 1346 les Grimaldi acquièrent la seigneurie de Menton et en 1355 celle de Roquebrune. Ces seigneuries, avec celle de Monaco, constitueront le territoire de la Principauté de 1633 à 1861. C'est en 1489 qu'a lieu la reconnaissance de l'indépendance de Monaco par le roi de France et par le duc de Savoie. Gênes tente bien un dernier siège en 1509 pour récupérer ce territoire, mais devant une résistance victorieuse, elle renonce définitivement à Monaco. En 1524 l'évêque de Grasse alors tuteur d'Honoré 1^{er},

souverain en bas âge du territoire, place le Rocher sous protectorat espagnol. Une garnison espagnole s'installe alors à la charge des Grimaldi pendant plus d'un siècle. En 1612, Honoré II, mis sous la tutelle par le prince de Valdetare, prend le titre de prince et retourne à l'alliance française par le Traité de Péronne du 14 septembre 1641. Il expulse alors *manu militari* la garnison espagnole, et obtient le duché de Valentinois (Dauphiné), le comté de Carladès (Auvergne) et le marquisat des Baux (Provence). Après la nuit du 4 août 1789, les princes de Monaco perdent toutes leurs possessions françaises, et les revenus qui en proviennent, et le rattachement de la principauté à la République est décidé par la Convention le 15 février 1793. De 1793 à 1814 Monaco est donc intégrée à la France, sous le nom de *Fort d'Hercule*. Elle fait partie des Alpes-Maritimes, puis est rattachée à l'arrondissement de Sanremo. Le traité de Paris du 30 mai 1814 replace Monaco dans la situation de 1789. Mais Honoré IV arrivant sur le Rocher en mars 1815 pour en prendre possession, est arrêté par Pierre Cambronne : c'est le début des Cent-Jours. Monaco est ensuite placé sous protectorat du royaume de Sardaigne au deuxième traité de Paris (20 novembre 1815), confirmé par le traité de Stupinigi en 1817. Jusqu'en 1847, la principauté de Monaco occupait une superficie totale de 24 km² et comprenait trois communes : Monaco (1 250 habitants), Roquebrune (aujourd'hui Roquebrune-Cap-Martin) (850 habitants) et Menton (4 900 habitants). Mais, pendant le mouvement révolutionnaire de 1848, Menton et Roquebrune proclamèrent la déchéance des Grimaldi et se proclamèrent « villes libres » sous la protection du royaume de Sardaigne qui aurait voulu annexer Monaco. En 1860, le Piémont-Sardaigne cède Nice à la France après le soutien de Napoléon III à l'unité Italienne. Comme Nice, Menton et Roquebrune votèrent leur rattachement à la France, qui fut entériné par le traité franco-monégasque de 1861 (rattachement moyennant indemnité !). Mais dès lors, Monaco échappait au protectorat de 1815 et l'indépendance de Monaco était formellement reconnue, en dehors de toute protection de la France ou de l'Italie. Ce dernier traité prévoyait l'aide de la France pour la construction de la Moyenne corniche, et le passage du chemin de fer sur le territoire monégasque et la construction de deux gares. C'est alors que le prince Charles III (1856-1889), eut l'idée en 1863 de créer des jeux de casino (interdits dans les pays voisins), ainsi que de créer la Société des Bains de Mer de Monaco et d'aménager le quartier de Monte-Carlo, tout cela allait permettre à la principauté, en s'enrichissant, de se développer rapidement. C'est sous son règne que le traité de 1865 fait obligation au Prince de faire battre monnaies exclusivement par l'Hotel des Monnaies de Paris (Charles III ainsi que son successeur Albert 1^{er} le navigateur, 1889-1922, n'ont émis que des monnaies en or de 20F et 100F). En 1868, Charles III achève la construction du chemin de fer Nice-Vintimille puis fonde une administration des Postes, qui édite ses propres timbres dès 1885, il obtient du Saint-Siège la création d'un évêché et ouvre des consulats à l'étranger. Enfin, en 1869, Charles III supprima les impôts personnels, fonciers et mobiliers, ce qui entraîna une intense activité de construction. Ceci permit la construction d'un opéra en 1869, de plusieurs musées, puis la fondation de l'institut océanographique en 1906.



Les monnaies de Monaco

C'est sous le roi de France Louis XIII, par le traité de Péronne du 14 septembre 1641 que tous les droits du Prince de Monaco furent confirmés, parmi lesquels figurait implicitement celui de battre monnaie bien que le roi de France Louis XII ait déjà



reconnu ce droit en 1512. Ce n'est donc qu'en 1641 sous le règne d'Honoré II (1604-1662), d'abord Seigneur puis Prince de Monaco en 1633, qu'apparurent les premières monnaies monégasques (voir ci-contre un 1/12 d'écu de 1660, 2,25g, vendu 3250F en 1999 et un 1/12 d'écu ou 5 sols de son successeur en 1665, Louis 1^{er} (1662-1701), 2,16g, vendu 3100F en 1999. C'est à partir de Louis XIII que le système monétaire monégasque est aligné sur celui de la France, mais c'est Louis XIV qui a accordé en 1643 à Honoré II la libre circulation des monnaies monégasques en France. Annexée à la France en 1793 sous le nom de *Fort d'hercule*, Monaco ne recouvrit son indépendance qu'en 1814 après la chute de Napoléon 1er et le traité de Paris (Monaco est régie par une monarchie héréditaire constitutionnelle de 1962 révisée en 2002). Mais la situation financière de la principauté est catastrophique, Honoré V (1819-1841) essaie alors d'assainir les finances et lance de grands travaux mais se heurte à la France à cause de sa production de numéraires ce qui conduit à la fermeture de son atelier monétaire qui n'aura fonctionné que pendant deux ans, 1837 et 1838 (graveurs Maurice Borrel et/ou M. Borrel).



© <http://www.cgb.fr> MONNAIES VII



L'histoire numismatique de Louis II (ci-contre, 1922-1949) est beaucoup plus riche que celle de ses prédécesseurs, Charles III (ci-contre, 1856-1889) et Albert 1^{er} (ci-contre, 1889-1922, le prince navigateur et le créateur du rallye de Monte-carlo). Louis II par contre n'a pas émis de monnaies d'or. Il a combattu brillamment dans l'armée française pendant les deux dernières guerres et a même obtenu le grade de général (il a été surnommé le Prince Soldat, sa vie a fait l'objet d'un article dans le numéro 457 de mai 2014 de N & C), il aimait les arts, a côtoyé les artistes et a continué l'œuvre de ses prédécesseurs pour développer Monaco. Il a une numismatique abondante, de la pièce de 50 centimes à celle de 500 francs.



C'est son petit fils Rainier III (1949-2005) qui lui succède et qui donne un nouveau départ à la principauté après son mariage avec Grace Kelly. Cette succession de Louis II a été fortement contestée par un autre descendant d'Albert 1^{er} car Charlotte, la mère de Rainier, était la fille illégitime, bien que reconnue officiellement en 1922, de Louis II. La sœur aînée de Rainier, la princesse Antoinette, n'a pu succéder à Louis II car, chez les Grimaldi, la succession s'effectue « par ordre de primogéniture avec priorité masculine au même degré de parenté (ainsi la sœur aînée d'Albert II, Caroline née un an plus tôt que lui en 1957, n'a pu monter sur le trône de Monaco). Rainier III est qualifié de prince bâtisseur, il augmente d'environ 1/5^{ème} la surface de son pays sur la mer, il enterre la ligne de chemin de fer, emménage le littoral etc... Son long règne de 56 ans a conduit à une grande variété de monnaies, sur lesquelles il apparaît soit seul, jeune et vieux, soit avec la princesse Grace, soit avec son fils



© <http://www.cgb.fr>



lesquelles il apparaît soit seul, jeune et vieux, soit avec la princesse Grace, soit avec son fils

Albert II qui est associé au pouvoir à la fin de sa vie. C'est sous son règne, le 1^{er} janvier 2001 que le franc monégasque apparut en 1837, disparu pour être remplacé par l'euro.

Son fils, Albert II de Monaco (né en 1958), lui succède en 2005, sur ses monnaies en euros apparaissent en général son portrait, celui de sa femme la Princesse Charlène ou des sujets commémoratifs. Les pièces, sous multiples de l'euro, représentent les armes de la Principauté.



Billet de 50centimes de 1920 (Albert I^{er})

oooooooooooooooo

Liste des souverains Grimaldi de Monaco

Seigneurs de Monaco

François il malizia	1297
Rainier 1 ^{er}	1297-1301
Occupation génoise	1301-1331
Charles 1 ^{er}	1301-1352
Rainier II	1352-1357
Occupation génoise	1357-1395
Jean 1 ^{er}	1395
Occupation génoise	1395-1397
Louis	1397-1402
Occupation génoise	1402-1419
Ambroise et Antoine II	1419-1436
Occupation milanaise	1436
Jean 1 ^{er}	1436-1454
Catalan	1454-1457
Claudine	1457-1458
Lambert	1458-1494
Jean II	1494-1505
Lucien 1 ^{er}	1505-1523
Honoré 1 ^{er}	1523-1581
Charles II	1581-1589
Hercule 1 ^{er}	1589-1604
Honoré II	1604-1633

puis Princes de Monaco

Honoré II	1633-1662
Louis 1 ^{er}	1662-1701
Antoine 1 ^{er}	1701-1731
Louise-Hippolyte	1731
Jacques 1 ^{er}	1731-1733
Honoré III	1733-1793
Occupation française ou alliée	1793-1814
Honoré IV	1814-1819
Honoré V	1819-1841
Florestan 1 ^{er}	1841-1856
Charles III	1856-1889
Albert 1 ^{er}	1889-1922
Louis II	1922-1949
Rainier III	1949-2005
Albert II	2005-